

Av. du 1<sup>er</sup> Mars 26  
CH-2000 Neuchâtel

assemblee.universite@unine.ch

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DE L'UNIVERSITE

**Jeudi 15 mai à 12h15 – séance plénière**

### Présent-e-s

Président : Simon Rowell

Membres : Adrian Bangerter, Saskia Bindschedler, Philip Brunner, Romain Claret, Valérie Défago, Jean-Philippe Dunand, Mehdi Farsi, Peter Fiechter, Laure Kloetzer, Bruno Kocher, Christophe Leclerc, Sandy Maillard, Dimitri Paratte, Dilyana Petrova, Michael Saul, Kristina Schulz, Benoît Valley, Sara Wenger Roethlisberger, Emilie Schranz

Membres du Rectorat

(voix consultatives): Evelyne Clerc, Martin Hilpert, Kilian Stoffel

### Excusé-e-s

Membres : Emile Blant, Loris Petris, Dimos Tychalas, Nesa Zimmermann

Membres du Rectorat

(voix consultatives) : Felix Kessler, Jean-Marie Grether

Procès-verbal : Caroline Gillardin Masci

### Ordre du jour

1. Bienvenue
2. Approbations :
  - a) De l'ordre du jour
  - b) Du PV de la séance du 13 mars 2025
3. Mot du Rectorat
4. Retour sur la conférence du Bureau égalité et diversité sur la thématique du « Leaky Pipeline »
5. Divers
6. **Huis clos** : future personne Rectrice
  - a) Retour sur les premières séances de la commission de sélection et état de la procédure de recrutement
  - b) Préparation des séances du 5 et du 12 juin

### **Procès-verbal**

#### **1. Bienvenue**

Le Président de l'AU, M. Simon Rowell (SR) ouvre la séance et souhaite la bienvenue au nouveau membre de l'AU, M. Romain Claret.

#### **2.Approbations :**

##### **a) De l'ordre du jour**

**b) Du PV de la séance du 20 février 2025**

Tous deux sont approuvés.

**3. Mot du Rectorat**

Le Recteur M. Kilian Stoffel prend la parole.

Les travaux pour doter l'UniNE du nouveau bâtiment avancent bien. A présent le financement est assuré grâce au vote du Grand Conseil de mars dernier. La phase de demande de permis de construire va commencer. Une séance d'information pour la communauté universitaire sera organisée en juin. Le Rectorat accompagné de la commission de construction parlera des espaces intérieurs et extérieurs et le déroulement du chantier. Un membre demande si la FEN et l'ACINE auront des possibilités de poser des questions liées à l'aménagement du bâtiment, ainsi que sur le campus notamment concernant divers locaux associatifs permanents. Le Recteur répond que le rez-de-chaussée du nouveau bâtiment sera composé d'espaces fermés et ouverts, dont le but n'est pas une attribution permanente. Dans les étages, il y aura des bureaux d'une à trois personnes, des salles de réunion et de cours, et des espaces ouverts dans les coins du bâtiment. On fera l'attribution au moment où les plans seront déposés. En effet, il y a plusieurs problématiques sur le déménagement de futurs instituts à prendre en considération et pour l'instant aucune attribution n'a été décidée.

Le Conseil d'Etat considère les 40 millions reçus par la BCN pour le nouveau bâtiment comme étant un revenu extraordinaire car la BCN doit selon la loi retourner des excédents à l'Etat et peut exprimer son souhait sur comment utiliser cet argent. C'est donc l'Etat qui va gérer cette somme comme un revenu extraordinaire.

L'Université de Neuchâtel promeut un mode de vie sain en offrant des services pour la santé physique, mentale et sociale. Elle vise la certification Healthy Campus de la FISU, couvrant l'activité physique, la nutrition, la santé mentale et physique, etc. Le processus de certification a commencé (accréditation). Un rapport a été fait. Une pré-évaluation a été rendue montrant que l'UniNE serait classée en Platine. Une visite prendra place prochainement pour évaluer si c'est correct, l'UniNE s'organise pour que les objectifs dont il est question prennent place.

Pour des questions concernant la santé au travail à l'UniNE, les membres de la communauté universitaire peuvent contacter le Guichet Psychologique, qui est désormais intégré à la Promotion de la santé. Rattachée au service des ressources humaines, la Promotion de la Santé est menée par Mme Wytttenbach, infirmière de formation. Elle va recruter un groupe d'étudiant-e-s et les former (formation pairs aidants) dans le but de soutenir d'autres étudiant-e-s si elles ou ils ont des questions ou problèmes.

Le Rectorat de l'UniNE, avec le soutien du Bureau égalité et diversité et du Bureau qualité, a défini des indicateurs annuels pour monitorer l'égalité des genres dans les différents corps académiques et organes de gouvernance, ces indicateurs sont publiés en partie sur leur site web. Un rapport interne a été fait et validé la semaine passée. Les nouveaux chiffres seront mis à jour sur le site internet.

On attendait dès 2026 à une suppression des contributions liées à des projets (PgB) car le financement s'arrêtait à juin 2025 et pouvait être utilisé jusqu'à mi-2026. Comme la Confédération a eu des résultats meilleurs que projetés, on pourra encore toucher des contributions pour une

année supplémentaire en 2026. Concernant les mesures d'économie, le Conseil Fédéral, dans son plan d'économie, propose des mesures qui nécessitent de changer certaines lois, ce qui nécessite de passer par les Chambres. Le processus prend donc du temps. Les subventions de base qui figurent dans la LEHE nécessitent un changement de loi. Mais d'autres mesures peuvent être prises dans le cadre du vote sur le budget annuel.

À partir de la rentrée 2025, dans le canton de Neuchâtel, les bourses d'études augmenteront de 1,1 million CHF par an (550 000 CHF pour le semestre d'automne en 2025, 1,1 million dès 2026) afin de mieux soutenir les étudiant-e-s du canton qui se forment à Neuchâtel ou ailleurs. Cette décision du Conseil d'État, basée sur des analyses du Bureau social et du Bureau qualité de l'UniNE, vise à améliorer l'accompagnement des étudiant-e-s et à élargir l'accès aux aides dès l'année académique 2025-2026.

Un membre demande au Rectorat s'il est prévu qu'un nouveau Rectorat prenne ses fonctions dès août 2025 et si des dispositions ont été prises pour prolonger la mission de l'actuel Rectorat en cas de retard. Le Recteur répond que cela dépend des disponibilités du futur Rectorat. En principe, le Conseil d'État devrait rendre sa décision à la mi-juillet, et l'actuel Rectorat assurera le pont jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau Rectorat, tout en s'organisant notamment pour l'enseignement et sur d'autres questions afin de rester disponible au besoin.

Le Tribunal fédéral a revu sa position et rendu un arrêt qui dit que l'UNIL et l'EPFL peuvent refuser la reconnaissance de Zofingue, une association qui n'admet que les étudiants masculins, en raison du principe de l'égalité des sexes qui doit primer sur la liberté d'association. Un membre demande au Rectorat s'il a pris position car cette association est aussi présente à Neuchâtel ? le Recteur indique qu'il faut analyser la portée de l'arrêt et le contexte car l'UNIL demande explicitement aux associations d'être alignées par rapport à la stratégie de l'université. A l'UniNE, on ne fournit aux associations qu'une attestation comme quoi les statuts ont été déposés, il s'agit d'une procédure d'enregistrement plutôt que de reconnaissance. Les conditions et règles légales sont différentes.

#### **4. Retour sur la conférence du Bureau égalité et diversité sur la thématique du « Leaky Pipeline »**

Mesdames Labarthe et Füger, responsables de l'égalité, ont été invitées par l'AU et le CU à l'initiative de Mme Hertz pour une conférence. Bien que les femmes soient majoritaires parmi les étudiant-e-s de l'Université, leur proportion diminue dans les carrières académiques, illustrant le phénomène du "leaky pipeline".

L'UniNE souhaite offrir un cadre et des mesures pour l'égalité. Voici ce qui est soulevé durant la discussion :

- Actuellement, seulement 38 % du corps professoral est composé de femmes, alors que l'objectif est d'atteindre 50 %. Pour chaque homme engagé dans le corps professoral, trois femmes sont recrutées. La discrimination reste trop présente dans les lieux de formation.
- Plusieurs mesures ont été mises en place à l'UniNE, comme le subside tremplin pour encourager les femmes chercheuses, mais ces mesures sont sous-utilisées.
- Il est préoccupant que la génération Z, surtout les hommes, pense que l'égalité est acquise, ce qui n'est malheureusement pas le cas.

- A la FD, 20 % des femmes qui effectuent leur thèse n'arrive pas au bout. La poursuite d'une carrière se trouve donc coupée. De même, la répartition des tâches pour l'assistanat ne se fait pas de manière équivalente. Le corps professoral devrait rester vigilant.
- Cette année il y a eu principalement des hommes représentant l'UNINE qui se sont proposés pour MT180. Il y avait une femme qui s'est retirée car elle n'arrivait pas à tout gérer.

SR propose de retenir la question de l'égalité des chances pour les futurs travaux de l'AU à l'automne.

## **5.Divers**

Pas de divers

La séance est levée à 13h45.